



Par courriel : consultation.energie@economie.gouv.qc.ca

Evolugen est heureuse de répondre à la consultation du gouvernement du Québec sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec.

Evolugen possède et exploite actuellement 41 installations d'énergie renouvelable au Canada, dont 33 centrales hydroélectriques, 4 parcs éoliens et 4 sites solaires, pour une puissance installée totale de 1 904 MW. En tant que leader de l'industrie des énergies renouvelables, Evolgen offre des solutions durables axées sur l'accélération de la transition vers un avenir faible en carbone au Canada. Evolgen est une société de Brookfield Renewable Partners LP., l'une des plus importantes entreprises d'énergie renouvelable cotées en bourse au monde.

Au Québec, Evolgen exploite 6 centrales hydroélectriques totalisant une puissance installée de 291 MW sur les rivières du Lièvre, Coulonge et Noire.

En plus de nos commentaires ci-dessous, nous appuyons aussi les recommandations faites par l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER), l'Association canadienne de l'énergie renouvelable (CanREA) et Hydrogène Québec.

Nos commentaires sont axés sur les points suivants :

1. Les producteurs indépendants sont essentiels pour combler le déficit d'électricité à venir.
2. La Régie de l'énergie joue un rôle essentiel pour garantir l'accès au marché, la concurrence, l'équité et la transparence.
3. Le développement des énergies renouvelables nécessite plus de visibilité sur l'augmentation de la capacité de transport et l'accès au réseau.
4. La prévisibilité des politiques gouvernementales est nécessaire pour le développement de bons projets (acceptabilité sociale, coût et impact environnemental).
5. Les contrats d'achat d'électricité privés et corporatifs, ainsi que l'autoproduction, peuvent contribuer aux besoins énergétiques du Québec.
6. La création d'un marché d'électricité au Québec
7. Les attributs environnementaux peuvent représenter un revenu important pour la province.

8. Des appels d'offres dédiés par type de ressource permettraient de mieux isoler et comparer les différentes filières énergétiques en fonction de leurs attributs et contributions au mix énergétique.
9. L'hydrogène a un rôle important à jouer dans la transition énergétique, mais nécessite un bloc énergétique pour démontrer son potentiel.

1. LES PRODUCTEURS INDÉPENDANTS SONT ESSENTIELS POUR COMBLER LE DÉFICIT D'ÉLECTRICITÉ À VENIR.

Avec la transition énergétique, la demande d'électricité propre et renouvelable sera en forte croissance au cours des années à venir. Les producteurs indépendants sont bien positionnés pour aider à contribuer à la production des 100 TWh d'électricité renouvelable supplémentaires nécessaires au Québec. Un rôle privilégié pour les producteurs indépendants aurait plusieurs avantages :

- Les producteurs indépendants sont capables de mobiliser le capital, l'ingénierie et la main d'œuvre nécessaires pour le développement de projets, tout en assumant les risques de développement et de performance.
- Les producteurs indépendants disposent d'une plus grande agilité et rapidité pour le développement et l'exécution des projets, permettant ainsi de réduire la durée totale du cycle d'un projet.
- Les consommateurs québécois bénéficient de la concurrence de plusieurs soumissionnaires autres qu'Hydro-Québec dans le processus d'appel d'offres, ce qui réduit le prix aux consommateurs.
- Les producteurs indépendants sont en mesure de satisfaire directement, et ce entièrement ou en partie, les demandes émergentes des grands consommateurs, ce qui réduit la nécessité d'augmenter la taille du réseau.
- La participation des producteurs indépendants servirait de balise pour déterminer les prix énergétiques des marchés.

2. LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE JOUE UN RÔLE ESSENTIEL POUR GARANTIR L'ACCÈS AU MARCHÉ, LA CONCURRENCE, L'ÉQUITÉ ET LA TRANSPARENCE.

La Régie de l'énergie joue un rôle essentiel pour garantir l'accès au marché, la concurrence, l'équité et la transparence. La capacité énergétique nécessaire pour répondre à ce défi et combler ces besoins ne devrait pas être réalisée uniquement par Hydro-Québec avec ses activités de production. Une approche en approvisionnement avec divers promoteurs et investisseurs permettrait de réduire le risque d'échec et de délai, et d'assurer un coût concurrentiel pour les contribuables.

Au minimum, la Régie a besoin des pouvoirs législatifs, d'autonomie et des autorités financières nécessaires pour assurer la conciliation entre l'intérêt public et la protection des consommateurs, ainsi qu'un traitement équitable pour les fournisseurs et les distributeurs d'électricité.

À long terme, la Régie devrait continuer à développer et surveiller les appels d'offres afin d'assurer que le meilleur projet (avec le meilleur prix, le meilleur site et le moindre impact environnemental) progresse, peu importe le type de promoteur (Hydro-Québec ou un producteur indépendant).

3. LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES NÉCESSITE PLUS DE VISIBILITÉ SUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRANSPORT ET L'ACCÈS AU RÉSEAU.

Le manque d'infrastructures de transport et d'accès au réseau est un obstacle majeur au développement opportun et rentable de nouveaux projets énergétiques au Québec. Cela mènera à des situations où les projets seront évalués en fonction de leur capacité à se connecter au réseau de transport, un facteur non-contrôlable pour les promoteurs, plutôt que sur leur qualité globale qui devrait considérer, entre autres, le potentiel de production, le coût, l'acceptabilité sociale et l'empreinte environnementale. Bien que le raccordement au réseau de transport existant soit généralement peu coûteux, le défi réside du fait que le Québec ne disposera pas d'une capacité de transport suffisante pour répondre aux augmentations nécessaires, et ce afin d'accomplir la transition énergétique en temps opportun. La divulgation par Hydro-Québec de son analyse du réseau est un pas dans la bonne direction.

À long terme, il est important de reconnaître que les emplacements les plus appropriés pour les nouvelles installations énergétiques, quelle que soit la technologie, puissent ne pas être localisés sur le réseau de transport existant. Par conséquent, il est crucial pour la province d'agir

rapidement et d'initier le redéveloppement et l'optimisation du réseau avec l'objectif principal de connecter les nouvelles sources d'énergie renouvelable (éolien, solaire, stockage et petites centrales hydroélectriques). Le processus de détermination et conception de nouvelles lignes devrait être ouvert à tous les participants d'appels d'offres, avec des rencontres publiques et régulières, afin que les besoins et les ressources potentielles des différentes régions soient intégrés dans la planification.

Finalement, afin d'assurer le meilleur emplacement de projets, il faut que la planification et la construction du réseau de transport précède la prochaine vague d'appels d'offres.

4. LA PRÉVISIBILITÉ DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES EST NÉCESSAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE BONS PROJETS (ACCEPTABILITÉ SOCIALE, COÛT ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL).

Les investissements majeurs dans les nouvelles infrastructures énergétiques nécessitent de la certitude quant à la demande future d'énergie, aux appels d'offres récurrents et au cadre réglementaire des approvisionnements. Quand les acteurs du marché ont une visibilité sur la demande attendue et le cadre réglementaire, ils peuvent prendre des décisions plus éclairées vis-à-vis les investissements, le site, l'engagement communautaire et l'impact environnemental entre autres, pour ensuite produire des offres et des projets compétitifs. Evolgen recommande au gouvernement de fournir à l'avance ses grandes orientations en lien avec les appels d'offres futurs pour permettre aux producteurs indépendants de mieux se mobiliser afin de participer aux approvisionnements requis pour la clientèle québécoise. Un Plan intégré des ressources énergétiques de 25 ans, révisé et approuvé par la Régie de l'énergie pourrait offrir cette prévisibilité.

5. LES CONTRATS D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PRIVÉS ET CORPORATIFS, AINSI QUE L'AUTOPRODUCTION, PEUVENT CONTRIBUER AUX BESOINS ÉNERGÉTIQUES DU QUÉBEC.

À elle seule, Hydro-Québec ne peut satisfaire à la demande croissante d'électricité au Québec. L'interconnexion au réseau n'est pas garantie ou peut exiger une longue attente pour les consommateurs. Ceci a un impact sur la capacité des clients à saisir des opportunités commerciales.

Evolugen accueille favorablement l'ouverture du gouvernement à favoriser l'autoproduction décentralisée, et les contrats d'achat d'électricité privés et corporatifs, qui permettraient aux clients de choisir leur source d'électricité, à un coût acceptable et déterminé par leur réalité commerciale. Cette approche permettrait aussi d'augmenter la capacité des réseaux québécois pour combler les besoins excédentaires en puissance et en énergie.

Alors que le cadre réglementaire pourrait être clarifié afin d'assurer que les contrats d'achat d'électricité privé soient permis, le grand enjeu qui limite le développement de l'autoproduction est le prix des services d'équilibrage et de transport payable à Hydro-Québec dans ses activités de transport (si le client n'est pas à proximité de la production). Ceci nécessiterait la création d'un nouveau tarif afin de faciliter l'achat d'électricité et l'autoproduction décentralisée.

6. LA CRÉATION D'UN MARCHÉ D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC.

Un signal de prix interne faciliterait la concurrence au niveau des appels d'offres en électricité, attirerait des investissements, et créerait un meilleur incitatif pour optimiser la consommation de l'électricité pour les charges résidentielles, commerciales et industrielles. De plus, un marché d'électricité aiderait Hydro-Québec au niveau de ses activités de production et de distribution, les promoteurs et producteurs indépendants, ainsi que tous les consommateurs québécois en leur permettant de mieux comprendre le coût réel et marginal de l'électricité au Québec.

Dans un tel marché, lorsque la demande d'électricité augmente et crée une pression sur l'offre, les producteurs et marketeurs avec une réserve peuvent mieux décider entre l'alimentation de leur(s) client(s) ou la vente au réseau québécois et/ou aux marchés limitrophes. Ainsi, un signal de prix de marché mènerait à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

7. LES ATTRIBUTS ENVIRONNEMENTAUX PEUVENT REPRÉSENTER UN REVENU IMPORTANT POUR LA PROVINCE.

Au lieu d'allouer tout attribut environnemental produit au Québec au Distributeur, les producteurs indépendants peuvent être mieux positionnés afin de valoriser ces attributs et ainsi créer plus de concurrence dans les marchés des attributs globaux. Par exemple, les producteurs pourraient agir et répondre plus rapidement à l'évolution des marchés des attributs, et ainsi trouver des marchés et des acheteurs privés qui sont prêts à payer des prix plus intéressants.

8. DES APPELS D'OFFRES DÉDIÉS PAR TYPE DE RESSOURCE PERMETTRAIENT DE MIEUX ISOLER ET DE COMPARER LES DIFFÉRENTES FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES EN FONCTION DE LEUR ATTRIBUTS ET CONTRIBUTIONS AU MIX ÉNERGÉTIQUE.

Toutes les filières d'énergie renouvelable ont un rôle à jouer dans l'atteinte des cibles climatiques. La diversité des approvisionnements garantit des opportunités économiques importantes pour l'ensemble des régions du Québec.

Cependant, une concurrence directe entre différentes technologies dans un même appel d'offres pourrait mener à des situations où les avantages d'une certaine filière (petites centrales hydroélectriques par exemple) sont mal pris en compte, ce qui aurait un impact négatif sur la résilience du réseau. Nous recommandons que la stratégie d'approvisionnement comprenne des appels d'offres dédiés et récurrents par type de ressource (petites centrales hydroélectriques, solaire, biomasse et hydrogène) afin d'améliorer la résilience du réseau.

Il existe aussi un fort potentiel éolien dans le nord qui n'est pas actuellement accessible par le réseau de transport. Malgré le coût dispendieux de ces projets, le développement de ces sites présente une opportunité économique importante pour les nations autochtones du Québec.

Si le processus d'approvisionnement ne reconnaît pas les avantages de développer ces sites et est uniquement axé sur le prix, ces projets et leur potentiel de développement économique n'avanceront pas.

9. L'HYDROGÈNE A UN RÔLE IMPORTANT À JOUER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Malgré l'intention d'approvisionner des projets en électricité pour répondre aux besoins de la transition énergétique du Québec, il est important que la province n'abandonne pas la filière hydrogène et son potentiel pour décarboner divers secteurs économiques. Nous recommandons que la province développe un plan pour que les projets d'hydrogène aient accès à 9 à 10 TWh d'électricité non ferme annuellement afin d'appuyer le potentiel de cette filière.

CONCLUSION

Evolugen est prête à contribuer pleinement à la décarbonation du Québec.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "R. Moreau".

REMI MOREAU

Vice-Président, Relation gouvernementales et externes
Evolugen